Une organisation de la

Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne et de l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement







Avec le soutien du Ministre wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial

Conférence interrégionale Dans quelle architecture vivrons-nous demain ?

8h45 Accueil au Centre européen Robert Schuman 9h15 Ouverture des travaux

Introduction

- Patrice Collignon, directeur, Association internationale Ruralité-Environnement-Développement
- Danièle Antoine, administrateur-délégué, Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (B-Attert)
- Richard Delviesmaison, président, Ordre des architectes de la Province de Luxembourg (B-Florenville)

1. L'impact des normes énergétiques sur la construction : audit et passeport...

- Le point sur la transposition de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments en Région wallonne Jean-Marie Hauglustaine, chargé de cours adjoint, Département ArGEnCo de l'Université de Liège (B-Liège)
- La vision française et la campagne européenne Display
 Guillaume Champvillard, chargé de mission Thermique des bâtiments, Agence Locale de l'Energie des Ardennes (F-Charleville-Mézières)
- La nouvelle réglementation de performance énergétique des bâtiments à Luxembourg

Tom Eischen, commissaire de Gouvernement à l'Energie, Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg (L-Luxembourg)

2. Un droit à un logement de qualité pour tous

Les Agences Immobilières Sociales : un exemple de Partenariat-Public-Privé

Robert Noirhomme, président de l'Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales et de l'Agence Immobilière Sociale Nord Luxembourg (B-Marche-en-Famenne)

 Expérimenter la qualité technique, architecturale et urbaine pour le logement

Luc Bousquet, architecte et urbaniste de l'Etat, Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (F-Paris)

 Projet Eco-Logis Strasbourg : une association de citoyens construit un immeuble collectif différent

Bruno Parasote, président, Eco-quartier Strasbourg (F-Strasbourg)

12h45 -14h15 repas

3. Quel espace pour la créativité?

- Qui a peur de l'architecture ?
 Pablo Lhoas, professeur/enseignant, Institut Supérieur d'Architecture La Cambre (B-Bruxelles)
- Témoignage d'un praticien : entre programme et contraintes Claude Valentin, professeur, Ecole nationale supérieure d'Architecture de Nancy (F-Nancy) et architecte, HAHA architectures (F-Saint-Nabord)
- 4. Table ronde « Logement 2020 : y a-t-il un pilote dans l'avion ? »

animée par Diederick Legrain, journaliste, Vlan-Publi Namur (B-Namur)

- Roger Franssen, échevin de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, du Logement, de l'Environnement, du Développement rural, du Patrimoine communal et de l'Energie (B-Lontzen)
- André De Herde, président, Société wallonne du logement (B-Charleroi)
- Jean-Luc Aubertin, directeur, Direction du Luxembourg de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (B-Arlon)
- Claude Valentin, professeur, Ecole nationale supérieure d'Architecture de Nancy (F-Nancy) et architecte, HAHA architectures (F-Saint-Nabord)
- Gilbert Thibo, directeur, Creahaus Construction (L-Bertrange)

Clôture officielle du colloque

• André Antoine, Ministre wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial (B-Namur)

Exposition interrégionale L'architecture au fil de la vie

17h00 Vernissage à la Maison des Produits de la Vallée

- Jean-Marie Meyer, premier échevin (B-Attert)
- Richard Delviesmaison, président, Ordre des Architectes de la province de Luxembourg (B-Arlon)
- Daniel Ledent, député provincial, Province de Luxembourg (B-Arlon)
- Présentation des projets du thème « Habitat »
- Cocktail

L'exposition sera ouverte les 17 et 18 novembre 2007 de 14h00 à 18h00 et sur rendez-vous (tél.: +32 63 22 10 01) la semaine du 19 au 23 novembre 2007 à la Maison des Produits de la vallée.



DANS QUELLE ARCHITECTURE VIVRONS-NOUS DEMAIN?

Le respect de l'environnement et la gestion des énergies sont revenus au centre des débats sous la pression de constats mondiaux inquiétants. Dans un contexte plus local, le prix de l'immobilier se pose chaque jour davantage comme un facteur de discrimination sociale et un frein à l'accession à la propriété pour de nombreux ménages.

Au-delà de toutes ces préoccupations, c'est aussi la question de l'avenir de notre cadre de vie qui est posée, et l'architecture est une de ses composantes significatives.

C'est ce volet architectural qui sera développé lors de la 8ème conférence interrégionale organisée par la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne en collaboration avec l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement. Ce partenariat est pour l'occasion élargi au groupement interrégional Euroka,

Des politiques et des expériences issues de Belgique, France et Luxembourg y seront proposées à travers quatre volets consacrés respectivement à l'accessibilité financière au logement, à l'impact des nouvelles normes énergétiques sur la construction, à la créativité dans le logement de demain et à la maîtrise du secteur de la construction.

Le premier volet, consacré à l'attribution des futurs certificats énergétiques, tentera ainsi d'apporter des réponses aux nombreuses interrogations que suscite la mise en œuvre de la directive européenne sur les performances énergétiques des bâtiments, notamment par rapport à la production architecturale. Le deuxième volet sera centré sur une série d'initiatives destinées à faciliter l'accès à un logement décent.

Ces deux facteurs - économiques et énergétiques - ne sont pas sans influence sur la forme construite. Mais c'est d'abord la manière dont l'architecte traduit le programme du maître de l'ouvrage dans l'espace qui est à la base d'un projet architectural de qualité : quelle place aura la créativité architecturale dans l'habitat du futur ? comment concilier audace, talent et sagesse dans un milieu où les contraintes se multiplient ?

Les nombreux acteurs qui gravitent autour du secteur de la construction influencent aussi la production architecturale et le marché immobilier dans son ensemble : qui aura demain la mainmise sur le secteur ? De nouvelles alliances entre les différents acteurs devraient-elles voir le jour ? Une table ronde finale tentera de répondre à ces questions.

Cette rencontre, organisée en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie et l'asbl ATEAR, sera ensuite prolongée par le vernissage de l'exposition « L'architecture au fil de la vie » réalisée par l'association interrégionale Euroka.

L'ARCHITECTURE AU FIL DE LA VIE

Durant toute cette année 2007, EUROKA propose une exposition originale de projets d'architecture développés dans les différentes régions partenaires.

Cette exposition itinérante présente une sélection de constructions sur les thèmes de la culture et des loisirs, de l'enseignement, des transports, du lieu de travail, de la santé et de l'habitat. Elle est le fruit d'une sélection interrégionale qui a dégagé, autour de chaque thème, six réalisations, une par région partenaire de Euroka. Parmi les 36 projets présentés à Attert, ceux consacrés à l'habitat feront l'objet d'un commentaire spécifique.

Le dernier lieu de présentation de cette exposition est Attert. Cette manifestation clôturera donc une année de présentations et de contacts dans la « Grande-Région ».

Informations pratiques

Date

16 novembre 2007

Lieu - Conférence

Centre européen Robert Schuman / Voie de la Liberté 107 / B-6717 Attert

Lieu - Vernissage / Exposition

Maison des Produits de la Vallée / Rue des Potiers 300 / B-6717 Attert

Date limite d'inscription

10 novembre 2007

Langue de travail

français

Contact

R.E.D.

Rue des Potiers 304, B-6717 Attert Tél. : +32 63 23 04 90

Fax: +32 63 23 04 99

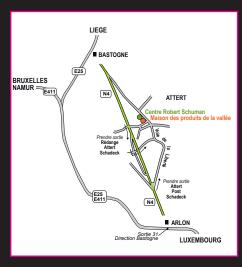
Mail: sebastien.dona@ruraleurope.org

Frais d'inscription

35 € (lunch compris) à verser en indiquant la référence « ART » à : R.E.D. / Rue des Potiers 304 / B-6717 Attert

- par virement en Belgique au compte bancaire Dexia n°068-2159357-67 code BIC: GKCCBEBB / code IBAN: BE 93-0682-1593-5767
- par virement en France au compte BNP Longwy-Haut n°00009026836 code banque: 30004 / code guichet: 01262 / clé rib: 88
- par virement en Allemagne au compte n°66-010224 / Sparkasse Trier BLZ 585 501 30 IBAN: DE 06 5855 0130 0066 0102 24 / Swift-Bic: TRISDE55XXX

Plan d'accès



© HAHA architectures



La Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a été créée par la F.R.W. en 1991. Elle est agréée par le Gouvernement wallon depuis janvier 2004. Elle mène des

actions d'information et de sensibilisation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, par le biais de publications, d'expositions, de séminaires, d'expertises et de conseils aux communes et aux particuliers.

Elle est également impliquée dans divers partenariats avec des associations telles que parcs naturels, CRIE, contrats de rivière...

Son territoire d'actions locales couvre 24 communes du centre et du sud de la Province du Luxembourg belge.

Infos : www.murla.be



L'association internationale Ruralité-Environnement-Développement, créée en 1980, revendique la mise en place d'une politique européenne spécifique

de développement rural qui s'appuie sur la reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement.

Les actions de la R.E.D. dans le domaine de l'aménagement du territoire s'inscrivent dans le cadre de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « Architecture sans frontière »

Les actions de R.E.D. bénéficient du soutien :

- de la Région wallonne ;
- du Ministère de l'Environnement du Grand-Duché de Luxembourg.

nfos : www.ruraleurope.org



EUROKA est un groupement de réflexion, de travail et d'échange mis en place en 1988, et constitué des organisations professionnelles officielles des

architectes des régions frontalières : province de Liège, province de Luxembourg, Rhénanie Palatinat et Sarre, Alsace et Lorraine, Grand-Duché de Luxembourg.

Les principaux objectifs d'Euroka sont les suivants:

- faciliter l'exercice transfrontalier de la profession;
- informer les architectes sur les dispositions légales et réglementaires propres à chaque pays;
- développer les échanges professionnels, culturels et humains.

Infos: www.ordredesarchitectes.b